

# La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

N°117



[saint-germain-laval.fr](http://saint-germain-laval.fr)

Janvier  
2014

## Les vœux du Maire aux Saint-Germanoises

Actualité municipale, page 4



## Élections municipales

Actualité municipale, page 8

# 2014

### ➤ VIE CULTURELLE

Médiathèque « Le Manoir »

p. 15

### ➤ VIE CULTURELLE

Suivez l'histoire de votre  
village au fil des mois

p. 18

### ➤ INFORMATION

Travaux de Montée en Débit  
(MeD)

p. 25



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE  
26 rue de la Voie Creuse  
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE  
FONÇAGE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
FEUX TRICOLORES  
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56  
eesm@wanadoo.fr

**St Germ MULTISERVICES**

EURL Villard S.

- Vente de bois de chauffage
- Nettoyage de parc boisé
- Dessouchage
- Enlèvement d'arbres dangereux
- Arrachage de haie et de vieilles clôtures...

- Tous travaux de mini-pelle
- Raccordement tout à l'égout...

- Transport de sable et matériaux
- Enlèvement de gravats et déchets verts...

5, rue Athanasse Housset - 77130 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr

06-78-59-17-24

# Kallisté Coiffure

**Votre salon de coiffure près de chez vous**

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption

Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61



## p. 4 **Vie municipale**

- Discours des vœux au Saint-Germainois
- Élections municipales : Synthèse des nouvelles dispositions
- Seniors pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !
- CCAS : Repas de la Galette des Rois

## p. 15 **Vie culturelle**

- Médiathèque « Le Manoir »
- L'histoire de notre village - 14<sup>ème</sup> partie

## p. 21 **Vie locale**

- Centre de loisirs « Nathalie »

## p. 22 **Vie associative**

- Karaté Do : Résultats des Championnats de Seine-et-Marne
- Comité des Fêtes : Vide grenier d'hiver
- Loto de l'association « Les Amis de l'École »

## p. 25 **Informations**

- Travaux de Montée en Débit (MeD)
- Déchetterie de Montereau

## Discours des voeux aux Saint-Germanois



*Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble de la population.*

*“ Je tiens tout d'abord à excuser l'absence de personnalités retenues par d'autres obligations :*

*Madame Evelyne GUYON, Sous-Préfète,*

*Monsieur Jean-Jacques HYEST, Sénateur,*

*Monsieur Yves JEGO, Député-Maire,*

*Monsieur le Conseiller Général du canton de Montereau, représentant Monsieur Eblé, Sénateur, Président du Conseil Général,*

*Mesdames et Messieurs les Maires du Canton,*

*Mesdames et Messieurs les Élus,*

*Mes chers Amis,*

**C***'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même vous accueillons ce soir, pour cette traditionnelle cérémonie des voeux.*

*Élections municipales obligent ! J'évoquerai avec retenue ce soir notre village, ses dossiers en cours de traitement et leurs enjeux, comme j'ai l'habitude de le faire chaque année.*

*Je ne vais donc pas ici et aujourd'hui égrener ou détailler les nombreuses réalisations faites à ce jour ou programmées dans les prochaines semaines. Vous pouvez les suivre par vous-même en vous promenant ou en parcourant notre village. Elles ont été rendues possibles par la solidité des finances communales, que les services de l'État se plaisent à reconnaître.*

*Dans le contexte économique national, la baisse des dotations de toute nature et l'augmentation des charges pesant sur les collectivités, nous imposent une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, afin de dégager des excédents nous permettant d'investir, tout en maîtrisant notre dette, investissements indispensables pour offrir à nos concitoyens les services qu'ils attendent, créer les richesses de demain, bâtir l'avenir de nos enfants.*

*Parmi les nombreuses réalisations intervenues au cours de l'année 2013, je me bornerai à souligner*



Vendredi 10 janvier 2014

*l'important développement que le site de Merlange a connu, dont la zone intercommunale reste la vitrine, avec les entreprises Bert et EESM, rejointes depuis peu par une société de vente et de réparation de voitures anciennes, une entreprise de maçonnerie, une entreprise de location de matériels, sans oublier le Centre Technique Intercommunal.*

*Mais, Merlange, c'est aussi le site de l'ancienne briqueterie où, à l'abri des bâtiments rénovés, tout un réseau de PME s'est également développé : menuiserie, affûtage industriel, chaudronnerie, maçonnerie, fabrication de fermetures, montage de bâtiments métalliques, terrassement. Ce sont désormais 22 entreprises, employant près de cent personnes, qui vivent et travaillent sur le site, participant ainsi à la création de richesse sur la commune, à son développement et à son rayonnement. Le Conseil Municipal est fier d'avoir activement accompagné les deux maîtres d'ouvrage de cette opération, la société GL Concept, dirigée par Gilbert Luttringer, et la Communauté de Communes.*

*Je voudrais également rappeler toutes nos rencontres festives, culturelles ou sportives qui jalonnent au cours de l'année la vie de notre village, assurent sa notoriété, lui donnent son dynamisme. Vide grenier, salon de la brocante, salon des artisans, course de côte de Tréchy, fête du football, coupe du samouraï, gala de gymnastique, challenge de judo, fête de la musique, lotos et soirées associatives, journée du patrimoine, cérémonies patriotiques, rythment désormais l'activité de notre collectivité et constituent autant de rendez-vous qui rassemblent les habitants de Saint-Germain-Laval. Les associations jouent un grand rôle dans cette animation. Qu'elles soient ici remerciées pour l'organisation de ces manifestations, qui ne sont que le reflet de tout le travail d'éveil, de formation, d'éducation qu'elles accomplissent en direction des jeunes, des moments de convivialité, de cohésion de détente et de loisirs qu'elles offrent à tous leurs membres. Ils sont plus de mille adhérents qui trouvent là un cadre leur permettant de s'épanouir, tout en s'évadant des soucis du quotidien.*

*Les soucis du quotidien ! Il est vrai que le contexte économique national et international ne porte pas aux béatitudes et nous incite dans la conduite de nos affaires, à beaucoup de prudence, à une gestion rigoureuse de nos budgets et à interroger l'avenir avec un optimisme mesuré.*

*Il est vrai que les comptes-rendus des événements qui se produisent aux quatre coins du monde et*

*notamment au Moyen-Orient et en Afrique, nous incitent en ces temps de fête, à exprimer, avec retenue, la joie de ces moments de partage, quand ils évoquent les massacres de Syrie, d'Irak ou de Centre-Afrique, les problèmes de l'accès à l'eau pour plus d'un milliard d'habitants de la planète, la faim dans le monde qui tue toutes les trois secondes un enfant.*

*Cette remarque n'a pas pour but d'assombrir cette soirée, loin s'en faut, mais de rappeler que nous n'évoluons pas dans un environnement où nous sommes seuls. De nous faire comprendre aussi qu'au-delà de nos difficultés, bien réelles pour beaucoup d'entre nous, nous appartenons encore à un monde privilégié, dont les problèmes doivent être ramenés à de justes proportions.*

*Aussi, au lieu d'accompagner la morosité ambiante, pourquoi ne pas nous réjouir de la mutation dont notre canton est l'objet, jour après jour, sous l'impulsion de la Communauté de Communes ?*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de l'essor de la zone d'activités de Saint-Donain, qui voit enfin arriver de nombreux artisans et entreprises, synonyme de créations d'emplois ?*

*Pourquoi ne pas nous réjouir du développement annoncé du port de Montereau et du formidable regain d'activités qu'il ne va pas manquer d'engendrer ?*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de la naissance du campus numérique de Montereau, des possibilités de formation qu'il va ouvrir pour les métiers qui sont assurément ceux de demain ? Il fallait de l'audace pour tenter l'aventure ! La réussite est désormais au rendez-vous !*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de l'action entreprise par la Communauté de Communes pour la mise en valeur de son territoire, de l'histoire de son patrimoine, de la richesse et de la diversité de ses espaces, à découvrir désormais par de nombreux chemins de randonnées ? C'est une œuvre de longue haleine qui a été initiée là, et qui, n'en doutons pas, participera à son essor.*

*Enfin, s'agissant de notre commune, pourquoi ne pas nous réjouir de la beauté de notre cadre de vie, où la ville toute proche vient s'engloutir dans la campagne, où les pavillons modernes se dressent dans tous les hameaux, à l'abri des pierres des vieilles fermes d'antan.*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de ses maisons*

## Discours des vœux aux Saint-Germanoises



*s'enrichit et se perfectionne, dans le cadre d'une vision à long terme de notre commune, qui guide notre action et la planification qui en découle.*

*illuminées de l'hiver et de ses maisons fleuries de l'été, d'année en année de plus en plus nombreuses et de plus en plus belles ?*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de la qualité de nos écoles et de nos personnels enseignants et d'accompagnement, de la diversité et de la complémentarité de nos services périscolaires, qu'il s'agisse du centre de loisirs, des garderies et du futur restaurant scolaire en train de sortir de terre ? Ce dernier équipement suscite pourtant des réserves, qui ne devraient pas être de mise, tant sa réalisation devenait une urgence et, de ce fait, une ardente obligation pour le Conseil Municipal.*

*Pourquoi ne pas nous réjouir de la richesse de nos équipements sportifs, associatifs, culturels (Bibliothèque-Médiathèque) et communaux, qui offrent, à tout un chacun, la possibilité de vivre ensemble des moments de convivialité et de partage, de pratiquer une activité sportive, de détente ou de loisirs ?*

*Oui ! Tout cela existe, fonctionne, fruit du travail de toute la communauté villageoise. Tout cela, évolue,*

*En ce début d'année 2014, ne cédon pas au découragement, au pessimisme, et si nous manquons d'ardeur pour affronter l'année qui s'annonce, pensons simplement qu'il y a cent ans, nos lointains parents se préparaient à faire face à un cataclysme d'une toute autre nature.*

*Faire face avec confiance, tel pourrait être le maître mot de cette cérémonie de vœux.*

*Je ne peux terminer cette courte allocution sans saluer l'engagement des conseillers municipaux et du personnel communal et les remercier de leur dévouement au service de nos concitoyens. Ils me pardonneront de souligner au passage l'action de l'adjointe en charge des questions sociales et de toute l'œuvre de solidarité accomplie dans l'ombre et dans la discrétion en direction de toutes celles et de tous ceux qui sont en grande difficulté.*

*Cette gratitude va également à tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale, investis au quotidien pour accompagner nos aînés et leur témoigner la reconnaissance, l'attention et pour tout dire l'affec-*



## Vendredi 10 janvier 2014

*tion auxquelles ils ont droit. Cette reconnaissance, cette affection, cette attention sont un devoir et c'est dans cette perspective qu'il convient d'inscrire la réalisation de la future résidence intergénérationnelle.*

*Tout le travail effectué sur la commune, reste une oeuvre collective, dans laquelle les conseillers municipaux prennent toute leur part.*

*C'est une oeuvre collective, car toutes les décisions, et tous les Maires et élus ici présents le savent bien, sont le fruit de longues et régulières séances de travail, où chacun apporte, par sa présence régulière, sa pierre à l'édifice, y compris lors des séances de conseils publics où chaque conseiller entérine les décisions collectives.*

*Je tiens aussi à remercier les services de l'Etat, le Député-Maire, les services du Conseil Général et du Conseil Régional, le personnel des syndicats intercommunaux et de la Communauté de Communes, les fonctionnaires du Commissariat de Police et du Service Départemental d'Incendie et de Secours qui nous apportent quotidiennement leur soutien dans le règlement des problèmes et pour certains leur contribution financière.*

*Je ne saurais oublier les commerçants, les artisans, ainsi que toutes les entreprises qui nous apportent chaque jour leurs indispensables services et améliorent, par leur action, la qualité de notre cadre de vie.*

*Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour accueillir et saluer les nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune, leur souhaiter la bienvenue et une bonne intégration dans notre communauté.*

*En cet instant, j'ai aussi une pensée particulière*

*pour les plus démunis de notre village, pour celles et ceux qui sont seuls ou qui n'ont pu se déplacer ce soir, afin de partager avec nous ce moment d'amitié, pour ceux qui affrontent la maladie et pour tous les amis qui nous ont quittés.*

*Mesdames, Messieurs, l'équipe municipale ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et très heureuse année 2014.*

*« Les seules limites de nos réalisations de demain, ce sont nos doutes et nos hésitations d'aujourd'hui » a écrit Eléonore Roosevelt. Soyons donc confiants et entrons avec détermination dans la nouvelle année.*

*Je vous invite à lever le verre de l'amitié. ”*



Saint-Germain-Laval



## Élections municipales : Synthèse des nouvelles dispositions



Nouvelles règles depuis la mise en application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

### Le mode de scrutin

Dans les communes de 1.000 à 3.500 habitants, le mode de scrutin des élections municipales et communautaires a changé.

Il s'agit désormais d'un scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, la suppression ou l'ajout de noms à une liste (panachage) est donc interdit. Vous ne devez apporter aucune modification à votre bulletin de vote.

Toute modification sur le bulletin de vote le rend nul.

Aucune liste ne peut être élue au premier tour, si elle n'a pas réuni à la fois :

- la majorité absolue des suffrages exprimés,
- et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

### Présentation des listes de candidats - Bulletin de vote

Chaque liste doit obligatoirement faire une déclaration de candidature pour chaque tour de scrutin.

Lors des élections de mars 2014, vous voterez à la fois pour l'élection des conseillers municipaux, mais aussi pour les conseillers communautaires de la CC2F.

Le bulletin de vote comportera donc deux listes :

### Dates des élections

#### Élections municipales et communautaires :

- 1<sup>er</sup> tour : Dimanche 23 mars 2014 de 8h00 à 18h00
- 2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 30 mars 2014 de 8h00 à 18h00

### Lieux de vote



#### 1<sup>er</sup> Bureau – MAIRIE

Exceptionnellement et pour des raisons de travaux, le 1<sup>er</sup> Bureau – MAIRIE est transféré à la salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée. Un fléchage sera mis en place.

#### 2<sup>ème</sup> Bureau – PETIT BUISSON

Ancienne école du Petit Buisson, salle du rez-de-chaussée.



- une liste nominative des 23 candidats aux élections municipales,
- une liste nominative des 3 (+ 1 remplaçant) candidats aux élections communautaires ; ces candidats étant issus de la liste des candidats aux élections municipales.

Les listes doivent être composées alternativement de candidats de chaque sexe, pour répondre à la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

## ➡ Obligation de présenter un titre d'identité pour pouvoir voter



Tous les électeurs et électrices devront **obligatoirement présenter un titre d'identité** pour participer aux opérations de vote.

Les électeurs non-munis de l'une des pièces indiquées ci-dessous ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

### ➡ Liste des titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité :

- 1°) Carte nationale d'identité,
- 2°) Passeport,
- 3°) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État,

- 4°) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- 5°) Carte vitale avec photographie,
- 6°) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- 7°) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- 8°) Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie,
- 9°) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- 10°) Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société Nationale des Chemins de Fer,
- 11°) Permis de conduire,
- 12°) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État,
- 13°) Livret de circulation, délivré par le Préfet en application de la loi n° 69-3 du 03 janvier 1969,
- 14°) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

### ➡ Liste des titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autre que les Français, de justifier de leur identité :

- 1°) Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétence de l'État dont le titulaire possède la nationalité,
- 2°) Titre de séjour,
- 3°) Un des documents mentionnés aux 4° à 14° ci-dessus.

## 🔄 Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Désormais, il est possible de compléter le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur ordinateur et de l'imprimer.

Formulaire Cerfa n°14952\*01 :  
[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14952.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do)

Néanmoins, pour être valable, il vous faudra vous rendre, soit au greffe du Tribunal d'Instance, soit au Commissariat de Police, soit à la Brigade de Gendarmerie pour procéder à l'enregistrement de la procuration, muni d'une pièce d'identité et du Cerfa complété (ce formulaire peut être obtenu au guichet de l'une des autorités habilités citées ci-dessus).

La procuration est établie sans frais, pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours), ou pour une durée de son choix, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement.



Le mandant est la personne qui ne pourra pas aller voter.

Le mandataire est l'électeur qui vote à la place du mandant.

Pour être mandataire, il faut jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.



## 🔄 Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

Les personnes âgées sont souvent victimes d'agression, de cambriolages ou encore de vols.

Les différents types d'agressions :

### 🔄 HOME JACKING

Des individus pénètrent chez vous en forçant la serrure ou en accédant par les dépendances (garages, sous-sol..) et emportent objets de valeur qui se trouvent en évidence, principalement dans le hall d'entrée (sac à main, portefeuilles, clés...), ou vos clés de voiture, stationnée à proximité. L'opération est généralement rapide et discrète.

#### Précautions à prendre :

- Fermez à clef, jour et nuit, les portes et accès de votre domicile,
- Renforcez, si possible, les accès sensibles (portes de garages ou de dépendances),
- Ne laissez jamais d'objets de valeur dans l'entrée à portée de main ou à portée de vue via les fenêtres (installez des rideaux opaques),
- Placez des éclairages, détecteurs de mouvements ou des alarmes aux endroits sensibles.

Si vous surprenez les voleurs, enfermez-vous dans une pièce et appelez le 17 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un téléphone portable).



## ➤ CAMBRIOLAGES

Dans la grande majorité des cas, les cambrioleurs opèrent le jour en passant par la porte d'entrée principale ou par la porte-fenêtre.

### Précautions à prendre :

- Prenez l'habitude de fermer à clé, jour et nuit, les portes et accès à votre domicile.
- Avec vos voisins, soyez solidaires car une surveillance mutuelle des appartements ou maisons permet une sécurité plus efficace en cas d'absence temporaire ou prolongée.

### Votre voisin peut :

- Surveiller votre domicile et ses abords,
- Ouvrir les volets le matin et les refermer le soir,
- Retirer le courrier de votre boîte aux lettres,
- Aviser les forces de police dès qu'il aperçoit quelque chose d'anormal.

## ➤ CAR JACKING

À bord de votre véhicule, à l'arrêt ou à vitesse réduite, vous êtes heurté(e) à l'arrière par un autre véhicule. Vous descendez pour constater les dégâts et à ce moment, un individu monte dans votre véhicule et démarre. Le véhicule qui vous a heurté s'enfuit également.

### Précautions à prendre :

- Circulez toujours les portières verrouillées,
- Avant de descendre de votre véhicule, quelle que soit la situation, coupez toujours le moteur et conservez vos clés sur vous,
- À l'arrêt, si quelqu'un vous demande un renseignement, entrebâillez légèrement la vitre pour lui répondre : n'ouvrez pas la portière.

### En stationnement, pour éviter les vols :

- Aucun objet pouvant attirer la convoitise ne doit être visible à l'intérieur du véhicule (sac à main, vêtements, téléphone, GPS...),
- Ne laissez pas les papiers à l'intérieur du véhicule (carte grise...), gardez-les sur vous.

## ➤ VOL DE CARTE BANCAIRE

Au distributeur automatique de billets, vous voulez retirer de l'argent mais votre carte est avalée et vous n'arrivez pas à la récupérer. Une personne à proximité vous propose son aide et vous demande votre code bancaire. Elle ne parvient pas non plus à ressortir la carte et vous suggère de contacter votre agence bancaire seulement le lendemain puisqu'à cette heure l'agence est fermée. Après votre départ, l'individu récupère votre carte avec un système de « collet » qu'il avait préalablement installé et avec votre code, retire le maximum d'argent.

### Précautions à prendre :

- Ne communiquez jamais votre code confidentiel,
- Au moment de retirer de l'argent, ne vous laissez pas distraire par des personnes à proximité,
- Composez toujours votre code à l'abri des regards indiscrets, en cachant le clavier avec votre main.

Pour effectuer un règlement par carte bancaire (en magasin ou sur internet), une personne, mais aussi un escroc, a seulement besoin :

- Du numéro de la carte bancaire et de sa date d'expiration,
- Du cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte).

### Par précaution :

- Ne confiez jamais votre carte à personne,
- Ne la quittez jamais des yeux,
- Masquez le cryptogramme avec une encre foncée.

Sur internet, les escroqueries sont nombreuses et l'imagination des escrocs est sans limite... Soyez prudent(e) et méfiant(e) !

Une plateforme téléphonique « INFO-ESCROQUERIE » est à votre disposition pour vous renseigner avant toute transaction ou venir en aide si vous êtes victimes d'escroquerie.

**INFO ESCROQUERIES : 0811 02 02 17**  
COÛT D'UN APPEL LOCAL  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## ➔ VOTRE SÉCURITÉ DANS LA RUE

Des individus sont capables de violences pour voler ce que vous avez sur vous.

### Précautions à prendre :

- Évitez de sortir seul(e) dans un endroit isolé (forêt) ou seul(e) la nuit,
- Lorsque vous allez percevoir votre pension, faites-vous accompagner par un proche. Tentez de ne pas vous y rendre seul(e) et faites preuve de discrétion,
- Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé et en cas d'agression, n'hésitez surtout pas à crier au secours,
- Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombres et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé de la chaussée,
- Tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main. Évitez de transporter sur vous d'importantes sommes d'argent ou des objets de valeurs,
- Méfiez-vous de certaines personnes qui peuvent détourner votre attention et en profiter pour dérober votre portefeuille ou tout autre bien. Lorsque vous répondez à une question, serrez contre vous votre sac,
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir à cet égard, des intentions malveillantes,
- Soyez discret : n'exhibez pas : téléphone portable, sac à main, bijoux, vêtements de luxe...

## ➔ PIETONS

Renforcez votre vigilance lors de vos trajets quotidiens et adaptez votre comportement à vos capacités physiques.

### Précautions à prendre :

- Avant de traverser, regardez toujours à droite et à gauche, même sur les passages piétons protégés,
- Empruntez les passages piétons protégés par les feux tricolores,
- Ne traversez que lorsque le feu est rouge pour les automobilistes et le signal piéton vert,
- Sur les grands axes, respectez toujours la traversée en deux temps.

**COMMISSARIAT de POLICE : 01 60 57 59 20**

## ➔ MÉTÉO ET SANTÉ :

### FORTE CHALEUR – GRAND FROID

Le Centre Communal d'Action Sociale tient à la disposition des Saint-Germainois de plus de 60 ans, ou des personnes handicapées, un registre permettant de recenser les personnes isolées à domicile qui seraient incommodées par de fortes chaleurs ou des périodes de grand froid.

Attaché au bien-être des personnes âgées, ce dispositif de veille et d'alerte est indispensable dans le cadre de la prévention des risques.

Nous serons à votre écoute pour vous renseigner et vous donner des conseils de prévention adaptés en cas de météo extrême.

Les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre doivent prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Germain-Laval.



**Infos utiles :**  
**CCAS de Saint-Germain-Laval**  
**1 rue de Verdun**  
**77130 Saint-Germain-Laval**

**01 64 32 67 52**

## ➔ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez durant les vacances scolaires, les services de police ou gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

**GENDARMERIE : 01 64 69 39 30**



## ➤ AYEZ LES BONS RÉFLEXES - À RETENIR

- Ne restez pas seul(e), gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banques...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Ayez un téléphone à portée de main et, en cas d'urgence, composez le 17 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un téléphone portable). Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- Ne laissez jamais entrer un inconnu se présentant sans rendez-vous, comme un professionnel (plombier, électricien...). Parlez-lui depuis votre fenêtre. Même si la personne porte un uniforme, demandez-lui une pièce d'identité ou une carte professionnelle et vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Si un inconnu doit intervenir chez vous, cachez vos objets de valeur dans un meuble fermé. Si vous voulez faire des travaux, un contrat doit être établi. Au moment de la signature, essayez de ne pas être seul(e), ne signez jamais un document antidaté ou peu explicite.
- Attention si on vous demande de payer par carte bancaire à domicile (suite à une intervention par exemple) à l'aide d'un terminal de paiement. Il se peut que l'appareil ne fonctionne pas mais la mani-

pulation aura permis au voleur de vous voir composer votre code confidentiel. Préférez le paiement par chèque.

- N'inscrivez pas votre nom ou adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez jamais vos clés sous le paillasson ou encore dans un pot de fleur, ne dites pas que vous vivez seul ou que vous êtes handicapé même pour un sondage.
- Lorsque vous allez retirer de l'argent, soyez accompagnés, si vous avez un problème au distributeur méfiez-vous des personnes proposant leur aide, ne composez pas votre code en leur présence.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière.
- Ne communiquez jamais votre code confidentiel ni par écrit, ni en réponse à un mail, ni par téléphone. **Aucune personne n'est en droit de vous le demander.**
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent(e) à pied comme en voiture. Piéton(ne), la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



**En cas d'urgence,  
composez le 17 ou le 112**

## 🕒 Repas de la Galette des Rois – Samedi 25 janvier 2014

C'est avec honneur et avec plaisir que, chaque année, les membres bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Germain-Laval accueillent les personnes de 70 ans et plus à l'occasion du traditionnel repas de la Galette des Rois, moment privilégié que nous avons partagé ensemble.

Les bénévoles ont oeuvré en cuisine pour régaler les convives qui ont profité de ce moment de convivialité pour se distraire dans une ambiance chaleureuse orchestrée par Monsieur Tony CALVES.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles et aux participants !

**Michèle CHEVAL**

**Adjointe au Maire**

**chargée de l'Action Sociale et aux Solidarités**



### Bénévoles :

Pierre CHEVAL, Christine PREMONTET, Jocelyne LEBIGOT, Dominique BERTRAND, Guy BAYOL, Bernadette CHARDON, Dany DUDILLIEU, Michèle CHEVAL, Marthe BAYOL, Françoise DUDILLIEU, Véronique THIERY, Florence BONHOMME, Alain CHAMPION, Didier LENOIR





## ↳ De nous à vous

L'équipe de la médiathèque découvre, choisit et s'enthousiasme pour certains auteurs, réalisateurs, artistes et propose de vous enivrer aussi. Venez partager et emprunter notre sélection !!!

Cette sélection est visible sur notre site internet [st-germain-laval.bibli.fr/opac/](http://st-germain-laval.bibli.fr/opac/)

## ↳ Focus sur...

La médiathèque vous invite à découvrir des auteurs, des réalisateurs, des thématiques :

- **Février - Mars 2014**

### *Les légendes arthuriennes*

Une sélection des productions écrites ou réalisées autour de la légende du Roi Arthur et de ses chevaliers.



- **Avril - Mai 2014**

### *Hayao Miyazaki*

Auteur et réalisateur de dessins animés et de mangas, venez découvrir ses oeuvres sur papier et sur écran.



#### Ouvert

**Mercredi** : de 10 h à 12 h  
de 14 h à 18 h

**Vendredi** : de 16 h à 20 h

**Samedi** : de 10 h à 13 h

#### Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires  
au 09 63 60 03 13

## 📖 Médiathèque "Le Manoir"



### → *Méli-Mélo (Pour les 5 - 8 ans)*



La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures un mercredi et un samedi par mois à 11h.

Mercredi 5 & Samedi 15 mars 2014

### → « *A nous la parole* » (Pour les 8-12 ans)

Un vendredi par mois à 17h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à découvrir des nouveautés et partager des coups de coeur (romans, contes, films...).

Vendredi 14 février 2014

Vendredi 14 mars 2014

### → *Accueil assistantes maternelles*

Un jeudi par mois à 10h, la médiathèque invite les assistantes et leurs bambins à partager des histoires.

Jeudi 20 mars 2014

#### 📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

#### 📖 Utile

En ligne : [st-germain-laval.bibli.fr/opac/](http://st-germain-laval.bibli.fr/opac/)

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



## ↳ Nouveautés

### Nouveautés Romans adulte

- Plonger. *Christophe Ono-Dit-Biot*
- Sigmaringen. *Pierre Assouline*
- La tête de l'emploi. *David Foerkinos*
- La danse de la mouette. *André Camilleri*
- Avoir un corps. *Brigitte Giraud*
- Le chardonneret. *Donna Tartt*
- La ballade de Rikers Island. *Régis Jauffret*

### Nouveautés DVD adulte

- Game of thrones (saison 1 et 2)
- Dans la maison
- L'étrange pouvoir de Norman
- Moi moche et méchant 2
- La boîte à malice

Et d'autres nouveautés pour les adultes et la jeunesse visibles sur notre site internet !!!

## ↳ Exposition tout public

### Sara : Univers d'un auteur

La médiathèque vous invite à venir découvrir l'exposition autour de l'oeuvre de Sara, du 17 janvier au 14 février 2014.



*Sara est auteur-illustratrice jeunesse d'albums souvent sans paroles et utilisant la technique du papier déchiré. Ses albums dégagent une émotion visuelle forte et derrière le message délivré, laissent une liberté d'interprétation et d'imagination personnelle.*



#### Ouvert

**Mercredi** : de 10 h à 12 h  
de 14 h à 18 h

**Vendredi** : de 16 h à 20 h

**Samedi** : de 10 h à 13 h

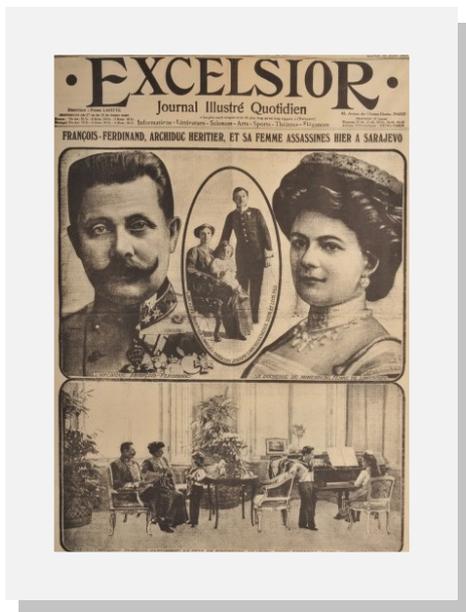
#### Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires  
au 09 63 60 03 13

## 🕒 La Guerre de 1914 - 1918 (I)

### “ Veillées d’armes à Saint-Germain-Laval ”



**D**ans ce long périple, que nous parcourons depuis le premier millénaire, à la recherche de l'histoire de notre commune, nous voici parvenus à l'orée du XX<sup>ème</sup> siècle. Avant de tourner les pages de son livre, nous allons nous arrêter un long moment, en cette année du centenaire de son déclenchement, sur le premier conflit mondial et tenter de refaire vivre le village, dans la tourmente de ce grand cataclysme. Nous parcourons les rues des hameaux de l'époque, essayerons de surprendre les habitants dans leurs occupations de tous les jours, et partirons sur les chemins suivis par les 73 enfants du village qui participèrent en combattant à ce conflit. Nous remontons leurs traces, depuis leur départ de la maison familiale, jusqu'à leur retour, 52 mois plus tard, pour ceux qui eurent la chance de revenir, et jusqu'à leur dernière demeure, quand on la connaît, pour les autres.

28 juin 1914

François-Ferdinand, Archiduc héritier de l'Empire Austro-Hongrois, et son épouse morganatique Sophie Chotek, Duchesse de Hohenberg, sont assassinés à Sarajevo par le patriote serbe Prinzip. A cet instant, personne n'imagine que cet attentat va entraîner, un mois plus tard, l'Europe toute entière dans le premier grand conflit mondial, que d'aucuns nomment encore la Grande Guerre. Ce fait divers fait en effet le tour de toutes les agences de presse sans susciter d'importants commentaires. L'opinion publique a l'habitude de ces attentats dans les petits états balkaniques, qui sont le ventre mou de l'Europe, comme l'écrit Pierre Miquel dans son livre sur la Grande Guerre.

Au plus haut niveau de l'Etat, on a tellement le sentiment que rien ne menace la paix, qu'on accueille à Toulon, le 7 juillet, Djémal Pacha, le ministre de la marine turque. Il vient visiter l'escadre et assister à des manoeuvres navales en Méditerranée. Le 2 août, il sera devenu notre ennemi.

Le Président de la République, Raymond Poincaré, et le Président du Conseil, René Viviani, s'éloignent ensemble du sol national à bord du cuirassé France, pour une visite d'état de trois jours en Russie. Le 20 juillet, ils sont accueillis en rade de Cronstadt par le Tsar Nicolas II en personne. Sur le chemin du retour, ils doivent faire halte en Suède, le 25 juillet, et au Danemark, pour une arrivée prévue à la fin du mois de juillet à Paris. Pendant leur absence, Monsieur Bienvenu-Martin, Ministre de l'instruction publique, assure suivant l'expression consacrée, l'expédition

des affaires courantes.

28 Juin 1914

A Saint-Germain-Laval, c'est le début d'un été qui s'annonce caniculaire. Tout le village vit à l'heure de la moisson. Hommes, femmes, enfants sont dans les champs, la faux ou la faucille à la main, pour couper les blés, que les gerbières amènent dans les cours des fermes pour y être battus.

En ce début du XX<sup>ème</sup> siècle, la commune de Saint-Germain-Laval est une toute petite bourgade d'à peine 420 habitants, répartis dans 140 foyers ; Gardeloup est le plus gros hameau avec 110 habitants, suivi de près par le Petit-Buisson, où résident 91 personnes ; le Bourg compte 64 âmes, tandis que Tréchy et Courbeton n'en ont respectivement que 57 et 55 ; le reste est éparpillé entre les Thibaudes, 31, Pontville et Merlange, 6 chacun. C'est une petite commune du canton, à peine plus peuplée que Courcelles (148), Barbey (158) et Forges (254), de la même importance que La Brosse (354), Laval (410) et Misy (422), bien moins développée que Marolles (544), Cannes (617), Varennes (865) et bien sûr Montereau (8123). Le village vit de l'agriculture et de l'extraction des terres argileuses, qui constituent les deux grandes activités de la commune.

L'industrie de la tuile et de la brique fait en effet vivre 116 personnes, soit le quart de la population. La tuilerie locale de René Sachot, qui réside au manoir de Courbeton, et la briqueterie de Romain Plessier, propriétaire de la



maison Gismonda, absorbent la plus grande partie de la production de terre argileuse. Charles et Louise Turquet à Merlange, Auguste Laurin, aux Thibaudes exploitent les différentes carrières, dans les quelles travaillent Clément Mouza, Louis Debonnaire, Marcel, Albert, Gaston, Arthur, Jules et Georges Bègue, Charles Marteau, Gilbert Chopin, Athanase Housset, Emile Cardo, Albert Laurin et Marcel Mardellat comme extracteurs. Emile Briard, Ferdinand Grain, Raoul Thialon et Eugène Audier, charretiers de leurs métiers, transportent cette terre vers Courbeton, Montereau ou Salins.

Fernand Lawisky est contremaître tuilier, tandis que Hyppolite Pontonnier, Gustave Bègue, Antoine et Georges Drapier, Joseph Molard, Louis Delignat, Albert Tanné et Raphael Laubart sont de simples ouvriers briquetiers ou tuiliers. Lucien Chaussin est enfourneur, Gaston et Hector Delignat sont mouleurs, Baptiste Drapier est fournier. Ils travaillent tous chez René Sachot, Romain Plessier, voire Henri Baudelot. Ces mêmes entreprises emploient aussi des journaliers ou manouvriers, comme Auguste André, Clotaire Collet, Cyprien Chesneau ou encore René Planchon et Jules Barbier.

L'agriculture est l'autre grande activité. On ne dénombre pas moins de 27 propriétaires fermiers, qui exploitent leurs terres, le plus souvent seuls, parfois à l'aide d'ouvriers, de journaliers ou de manouvriers. Dix de ces fermiers sont implantés à Tréchy : Charles Dodet, Auguste Honderlick, Louis Fouinat, Eugène Babette, Jules Jubert, Alexandre Prouin, Désiré Guillot, Denis Taveaux et les deux viticulteurs, Félix Saviard et Zephyr Pecquenard. Neuf habitent Gardeloup : Arthur Sylvestre, Elie Marteau, Eugène Huyard, Marie

Mouza qui, veuve, dirige seule son exploitation, Alphonse Marteau, Gédéon Porte, Eugène Demay, Gabriel Guérard et Ambroise Cothias. Ils sont encore cinq au Petit-Buisson : Vincent Roche, Henri Laurin, Gustave Monrenon, Laurent Trouvé et Etienne Chabert. S'ajoutent, Emile Laurin et Hyppolite Trouvé aux Thibaudes et au bourg, Marius Simard, le fils d'Anatole, qui à treize ans s'occupe déjà du domaine familial. Une cohorte de charretiers agricoles, ils sont au moins cinq, apporte son concours à cette activité, tout comme les ouvriers de ferme, l'entrepreneur de battage, Gabriel Marteau, le charron Jean Bommé et les bergers, Félix Pradier, Georges Etancelin, Léon Lagier et Jacques Malevialle, la commune comptant à cette époque un nombreux cheptel ovin.

Les artisans et commerçants sont peu nombreux. On compte un cordonnier, François Blanplain, deux marchandes de vin qui font aussi office d'épiciers, Constant Ménin et Désiré Beaufre, dont l'épouse Fébonie tient aussi le débit de tabac, un marchand de légumes, Emile Guingan. Alphonse Delignat est garde-champêtre, tandis que Henri Bègue est cantonnier, affecté exclusivement à l'entretien du chemin communal numéro 9 (la Fontaine Froide) par où transitent tous les tombereaux d'argile extraite des carrières de la commune. La commune dispose en outre d'un autre cantonnier, Arthur Mouza, et d'employés affectés au nettoyage des trois lavoirs et des salles de classe, et d'un tambour-afficheur, André Collet.

René Sachot, le propriétaire du domaine du manoir de Courbeton (la cité de Courbeton) et Charles Haumont, le châtelain de Courbeton (le centre de formation des apprentis et l'allée du parc de

la cité Saint-Pierre) font travailler un nombre important d'employés de maison, un garde, quatre jardiniers, cinq domestiques, dont deux, Louise Thielmann et Salomé Hauck, de nationalité allemande, deux nourrices, une femme de chambre, une ménagère, une gouvernante, Mary-Anne Orégan, anglaise comme il se doit.

Quatre couturières, Eloïse Blanquet, Mathilde Bègue, Yvonne Laurin, Marie Goyard, deux corroyeurs, Alexandre et François Bègue une épicière, Jeanne Monner, le fossoyeur de la ville de Montereau, Eugène Laubart et le cantonnier départemental, Félix Honderlick, complètent ce panorama de la population active de Saint-Germain-Laval.

Adèle Audier, veuve Drèze, est la doyenne de la commune ; elle est âgée de 92 ans, suivie de près par Aspasia Rabier et Honorine Collot, toutes deux âgées de 91 ans et elles aussi veuves.

La commune compte 140 ménages, dont 47 ont des enfants mineurs. 17 d'entre eux ont au moins trois enfants, la palme revenant en ce domaine à la famille d'Elie Marteau et à celle de Cyprien Chesneau qui en comptent 7. C'est un village plutôt jeune qui apparaît derrière les statistiques du recensement avec 13 enfants de moins de deux ans, 139 qui ont entre 2 et 20 ans, 91 adultes entre 21 et 40 ans, 105 entre 41 et 60 ans et 72 de plus de 61 ans.

Le conseil municipal sorti des urnes le 12 mai 1912 comprend 10 membres : Eugène Barbette, cultivateur, Louis Desaveines, instituteur retraité, Ferdinand Grain, charretier, Athanase Housset, extracteur de terre argileuse, Jules Jubert, cultivateur, Georges Lacroix, Henri

## 🕒 La Guerre de 1914 - 1918 (I)

Suite...

Laurin, cultivateur, Ferdinand Lawisky, contremaître, Constant Ménin, marchand de vin, Elie Marteau, cultivateur. Georges Lacroix a été élu Maire et Elie Marteau Adjoint. A cet instant, les conseillers ne savent pas qu'ils vont rester en place jusqu'au 10 décembre 1919, date à laquelle un nouveau conseil sera élu. Elie Marteau assurera les fonctions de Maire à partir de janvier 1916, à la suite du décès de Georges Lacroix, puis ce sera au tour de Jules Jubert, en mai 1919, de suppléer au départ d'Elie Marteau.

Jules Colas est instituteur au bourg, où il a succédé en 1903 à Louis Desaveines. Emilien Juillet officie de son côté au Petit-Buisson, où il a pris la suite, en 1908 de Monsieur Bercher. Les institutrices, on le sait ne sont pas en odeur de sainteté. On se rappelle la délibération du conseil municipal réclamant à cor et à cri la mise en place d'instituteurs, car, de son point de vue, « ils sont plus aptes à former les jeunes garçons pour défendre la patrie, et l'esprit de la population toute entière est sans réserve en faveur de la direction des écoles par les instituteurs ». Si Jules Colas restera en fonction pendant toute la durée du conflit, Emilien Juillet devra quitter sa chère école dans les premiers jours d'août 1914 pour rejoindre son régiment et sera successivement remplacé par « mesdemoiselles » Pie, Vallée et Terriou, qui démontreront à cette occasion leur compétence et leur dévouement.

En attendant, Jules Colas et Emilien Juillet, comme tous leurs collègues de France, inculquent aux jeunes classes l'amour de la patrie, l'esprit de revanche, la volonté de reconquête des deux provinces per-

dues. Signe que le moment fatidique approche, une circulaire ministérielle de 1907 a rendu obligatoire l'enseignement pratique du tir dans les écoles. Le conseil municipal a donc voté, toutes affaires cessantes, l'achat de deux carabines « la Française », cela va de soi, pour la somme de 150 francs.

### Dimanche 5 juillet 1914

Le conseil municipal réuni pour la session ordinaire de juin, approuve le compte de gestion 1913 du Receveur municipal et le compte administratif du Maire, vote les crédits pour l'entretien des chemins vicinaux en 1915, décide des impositions pour faire face aux dépenses de fonctionnement courantes du budget primitif de 1915, accepte le versement par Monsieur Catel d'une somme de 770 francs, correspondant à une souscription publique, qu'il a lancée pour la réparation du clocher, endommagé par l'ouragan du 20 mars 1914, attribue à Monsieur Castéra libraire à Montereau, le marché des fournitures scolaires pour la prochaine rentrée désigne Emile Laurin pour siéger à la commission des retraites ouvrières, demande à la compagnie des chemins de fer de l'est le rétablissement de l'arrêt à Flamboin-Gouaix du train express partant de Paris à 08 heures 03. Et l'ordre du jour étant épuisé, les membres du conseil se séparent pour vaquer à leurs occupations habituelles.

Le décor est planté ! Tous les acteurs du drame qui se prépare sont en scène ! Nous allons les suivre pas à pas durant toute cette année 2014, ne serait-ce que pour leur témoigner toute notre compassion pour les souffrances qu'ils vont

endurer. Avec vos yeux du XXI<sup>ème</sup> siècle, regardez attentivement ces photos de classe de Monsieur Bercher et de Monsieur Desaveines ! Regardez toutes ces figures de garçon, du plus petit au plus grand. Ils participeront tous au premier conflit mondial et 29 d'entre eux n'en reviendront pas.

Jean TYCHENSKY

Président de l'association

« Les Amis du Patrimoine »

3<sup>ème</sup> Vice-président de la CC2F,

Conseiller Municipal



*Photos de classe de 1899*

*Photos de classe de 1902*





## 👉 *ELSH " Nathalie "*

C'est autour des animaux que les enfants vont confectionner divers objets durant les mercredis de février 2014 comme des croco vides poches, des tirelires, des moutons cotons et pleins d'autres activités en tout genre...

## ➔ Vacances d'Hiver

Les vacances d'hiver arrivent à grands pas. Elles se dérouleront du lundi 17 février au vendredi 28 février 2014.

Avec au programme :

- un stage de danse orientale sur 2 jours,
- des entraînements et jeux sur les divers sports collectifs,
- des grands jeux d'intérieurs seront de la partie,
- des activités ludiques, manuelles autour de l'art du multicolore et des olympiades d'hiver animeront ces deux semaines afin que chacun trouve sa place au sein du centre,
- les sorties à la patinoire et au cinéma.

**N'oubliez pas, chaque jeudi, il faut prévoir le pique-nique !**

**L'équipe d'animation vous attend nombreux pour les prochaines vacances !**

## ➔ Rappel !

Les heures de fonctionnement du Centre de Loisirs sont :

- de 7h00 à 9h30 pour l'accueil du matin
- de 17h30 à 19h00 pour l'accueil du soir

## ➔ Emploi d'été : Candidatures

Si vous êtes titulaire du B.A.F.A. ou en Stage Pratique B.A.F.A. et que vous cherchez un emploi pour cet été, envoyez vos lettres de motivation et vos curriculum vitae à la mairie.

**L'équipe d'animation vous attend !**

## 👉 **Emploi : Mission Locale**



La **Mission Locale** accueille, conseille et accompagne les **jeunes de 16 à 25 ans**.

- Permanence à la Mairie de SAINT-GERMAIN-LAVAL, les mercredis de 13h45 à 17h30 tous les 15 jours

- Informations / Rendez-vous : 01 60 57 21 07  
Jessica IMIRA ou Laure PENANCIER

# Espace associations | Vie associative

saint-germain-laval.fr

## E.S.L.

### VTT Loisirs

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07

### KARATÉ DO

M. BONNESON - 06 13 47 77 21

### FOOTBALL

Mme LE BEUX - 06 16 99 22 76

### COUTURE

Mme DODET - 01 64 32 29 38

### BRODERIE « Au point compté »

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50



## A.C.S.G.

### RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

### GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITTORINO - 06 78 66 75 99

### STRETCHING

### RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



## Associations Indépendantes

### ECHECS « Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

### JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

### TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

### CLUB DE L'AGE D'OR

Mme NOIRAULT - 01 60 96 20 03

Au club - 01 64 31 07 36

### ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

### LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

### LA MAIN SOLEIL

*Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts*

M. ODORICO

(atmainsoleil@gmail.com)



### MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

### GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN

01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

### YOGA

Mme RUBIO - 06 33 33 85 94

### TENNIS

M. PAGES - 06 15 36 57 37

### ZUMBA - MENEATE DANSE CONCEPT

Mme SABARD - 06 89 24 59 73

### LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

### COMITE DES FETES

M. DUDILLIEU - 09 53 73 04 50

### PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 01 64 70 29 32





## Karaté Do, résultats des Championnats de Seine-et-Marne

Résultats des Championnats de Seine-et-Marne du samedi 18 & dimanche 19 janvier 2014 à Coulommiers.

Le groupe Karaté Do a obtenu 6 podiums aux Championnats Combats de Seine et Marne.

Combats très serrés, les compétiteurs après d'âpres combats se sont hissés sur les marches du podium. Ils seront qualifiés pour les Championnats d'Ile-de-France :

- 1<sup>er</sup> **Adrien Debotte** (minime)
- 2<sup>ème</sup> **Vincent Vignaud** (sénior) et **Ali Chérifi** (minime)
- 3<sup>ème</sup> **Jeanne Solsona** (poussine)
- **Lenoir Benjamin** (en benjamin)
- **Lippmann Guillaume** (en (junior)

Le Président et les membres du bureau ainsi que leurs professeurs les ont vivement félicités. Nous remercions bien évidemment la commune pour les aides ponctuelles qui permettent ces participations.

Rappelons que les cours enfants ont lieu les lundis, mercredis et vendredis ; pour les adultes, les mêmes jours à des horaires différents. Pour les renseignements **06 13 47 77 21** ou sur notre site [asvkarate.wifeo.com](http://asvkarate.wifeo.com).

Jean-Claude MALOUBIER

## Adhésion à l'association « LES AMIS DE L'ECOLE »

Créée en 2003, l'association des « Amis de l'Ecole » travaille pour apporter un soutien financier aux projets menés dans les écoles de la commune. Elle a ainsi permis aux écoles de se doter de tableaux interactifs, d'ordinateurs ou encore de dictionnaires.

« Les Amis de l'Ecole » organisent chaque année des actions comme le Loto ou la Tombola de Printemps pour récolter des fonds. Elle vous propose aussi la vente de sa carte d'adhérent. Chacun est libre de choisir le montant de sa participation. Nous vous remercions à l'avance de votre action en faveur des enfants de la commune.

Isabelle DERVILLEZ

Conseillère Municipale

### Bulletin d'adhésion

Association « LES AMIS DE L'ECOLE »

J'adhère à l'association des Amis de l'Ecole.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Montant de l'adhésion : .....€

## 🕒 Comité des Fêtes : Vide grenier d'hiver

Dimanche 26 janvier, le 2<sup>ème</sup> vide grenier d'hiver en salle organisée par le Comité des Fêtes, a connu un vive succès avec ses 32 exposants. La salle des fêtes était comble. Une très bonne fréquentation du public a permis aux exposants et aux clients de faire de très bonnes affaires, le tout dans une ambiance sympathique, avec restauration rapide sur place. Le Comité des Fêtes remercie les exposants, les visiteurs et la municipalité. Rendez-vous l'année prochaine !

Georgette TRINCHEAU-MOULIN  
Vice-présidente de Comité des Fêtes  
Conseillère Municipale



## 🕒 LOTO de l'association « LES AMIS DE L'ECOLE »

Un grand

**LOTO**

Organisé par

**LES AMIS DE L'ECOLE**

aura lieu

**SAMEDI 15 MARS 2014**

à partir de 20 h 30

Salle de l'Orée de la Bassée

Parmi les nombreux lots à gagner  
et un tirage spécial enfants...



Les bénéfices de la soirée permettront à l'école maternelle des Mûriers et à l'école élémentaire de Courbeton d'acquérir du matériel pédagogique, de financer des projets... un petit plus pour la scolarité de nos enfants.

Isabelle DERVILLEZ  
Conseillère Municipale



## Travaux de Montée en Débit (MeD)



En page 34, du numéro 108 de la Gazette de février, nous vous informions des travaux de montée en débit sur tout le canton de Montereau, financés par la Communauté de Commune des Deux Fleuves.

Un petit rappel en quelques chiffres :

- 39 km de câbles fibre optique,
- 11 armoires PRM,
- 1,6 M€ d'investissement,
- 1 an de travaux et 96% de foyers raccordés.

Nous voici désormais à la fin du planning de réalisation qui de **décembre à janvier 2014** voit la Phase de migration des données et la mise en service est envisageable vers le mois d'avril 2014.

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet de Territoire pour les 15 ans à venir et suite aux nombreuses demandes des habitants, la Communauté de Communes des Deux Fleuves qui regroupe 14 communes et plus de 34.000 habitants, a choisi le Groupe France Télécom Orange pour réaliser l'accès au très haut débit (10 mégas) à l'ensemble de sa population durant l'année 2013 avec un programme de Montée en Débit (MeD).

Dans un second temps, entre 2015 et 2020, le groupe France Télécom - Orange s'est engagé à déployer la fibre optique (FTTH, débit jusqu'à 100 Mégas) qui couvrira 100% des foyers et des entreprises du canton.

Cependant, le résultat de ces travaux permettra de manière un peu inégale aux habitants des communes du canton d'avoir accès à ce haut débit Triple Play

(téléphonie + internet + télévision) via la prise de téléphonie.

Nous ne prendrons comme exemple que la commune de Saint-Germain-Laval qui avec 1017 lignes de téléphone n'avait que 494 lignes éligibles au Triple Play soit 49% des abonnés et qui après travaux aura 807 lignes éligibles soit 79% des lignes ce qui nous place en 12<sup>ème</sup> position sur 14 du canton juste après la commune de Courcelles (85%) et Forges (76%). Les 11 autres communes auront 96 % ou plus de leurs lignes éligibles.

L'opérateur téléphonique Orange, responsable des travaux nous informe que certains logements de la commune ne seront pas éligibles au Triple Play. Dans ce cadre une solution alternative peut être envisagée et dès février 2014 vous pouvez contacter le 09 69 39 07 77 ou en se connectant sur le site www.degrouptest.com afin qu'une analyse de votre ligne soit effectuée et que les propositions des différents opérateurs téléphoniques habituels vous soient communiqués afin de faire votre choix.

Cet opérateur priorisera dans le cadre du déploiement de la fibre optique les logements non couverts par la montée en débit et ce, dès 2015.

Les foyers de la commune de Saint-Germain-Laval dont les adresses suivent dans ci-après ne seront pas éligibles au Triple Play et conserveront cependant la qualité actuelle de leur connexion internet. Ce document nous a été fourni par les services de la Communauté de Communes des Deux Fleuves. Pour tout renseignement nominatif, veuillez vous adresser en mairie.

**Michel Husson, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**  
en charge des Affaires Générales et des Associations



# Informations

saint-germain-laval.fr

## ➡ (MeD) Adresses non éligibles au Triple Play

### Quartier de Saint-Pierre :

- 2, 12 allée des Camélias
- 15, 10, 16, 17, 29 allée des Dahlias
- 3, 6 allée des Hortensias
- 8 allée des Glaïeuls
- 2, 1, 6 allées des Jacinthes
- 13 allée des Jonquilles
- 9, 4, 7, 10, 2, 1 allées des Lys
- 6, 3, 4, 2, 1 allées des Marguerites
- 1, 6, 8, 5, 9 allées des Mimosas
- 4, 6 allée des Pâquerettes
- 33, 2, 11, 27, 8, 21, 5, 23 allées des Pivoines
- 5, 14, 7, 3, 1 allées des Roses
- 1, 6, 4 allée des Tulipes
- 2, 12, 8, 1, 11 allée des Violettes
- 17, 13, 3, 8, 1 allée du Parc
- 14, 18, 7, 32, 17, 15, 13, 9, 6, 12, 8, 2, avenue de l'Ancienne Eglise
- 4 rue des Anémones
- 8, 1, 6, 15, 5, 17, 9, 7, 14, 10, 16, 12, 3, 13, 18, 11 rue du Moulin

### Quartier du Pré Vert :

- 16, 2, 21, 14, 22, 23, 24, 18, 37, 20, 19, 17, 31, 15 rue du Pré Vert

### Quartier de Merlange :

- 10, 12 rue de Merlange
- 2, 4, 6, 8 impasse de Merlange

### Quartier du Bourg :

- 5, 2, 11, 8 rue Antonin Chopin
- 1 rue de la Fontaine de l'Ange
- 2, 3 rue de la Fosse aux Oiseaux
- 3, 11, 12, 4, 2, 1, 10, 7, 8 rue de l'Orée de la Bassée
- 23, 12b, 1, 12, 10, 2, 6 rue de Provins
- 4, 6, 3, 1, 5, 1b, 8 rue de Seine
- 3 rue de Verdun
- 5, 6, 16, 10, 14 rue des Étangs
- 12 rue Nelson Mandela

### Quartier de Courbeton :

- 1, 2, 3 impasse des Marronniers
- 2 rue des Châtaigniers
- 8, 1 rue des Chênes
- 3 rue des Cyprès
- 15 rue des Hêtres
- 6 rue des Lilas



## ➡ Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
Tél. : 01 60 57 00 52

### Horaires d'Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Vendredi : de 13h30 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

## ➡ Collecte des déchets ménagers

### ➡ La collecte des emballages ménagers :

Vendredi (semaine impaire)

### ➡ La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



**Collecte des encombrants**  
Jeudi 13 février 2014

➡ Des questions ? Contactez le  **0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**JEAN LEFEBVRE**  
TRAVAILLE POUR VOUS

**ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France**

**AGENCE DE CANNES ECLUSE**  
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU  
77130 CANNES-ECLUSE  
Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39

**ESPACE AUTOS 77** José RIBEIRO

MECANIQUE ▶  
CARROSSERIE ▶  
PEINTURE ▶



ACHAT - VENTE - LOCATION

Z.A. DES CHARLOTES ▶ 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL  
06 ▶ 14 ▶ 65 ▶ 06 ▶ 52 ESPACEAUTOS77RJ@GMAIL.COM



## La Chope à Bière

La cave à Bière de Montereau-Fault-Yonne se transforme et devient

**La-chope-a-biere.com**

Bières, cidres, jus de pomme,  
paniers-cadeaux, coffrets-cadeaux  
Tireuses à bière (vente et location),  
fûts de 6, 15, 20 et 30 litres

**ADRESSE DE RETRAIT DE VOS ACHATS**  
5 rue des clomarts 77130  
Montereau-Fault-Yonne  
TEL: 01 64 23 62 40  
Local ouvert  
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi  
de 14h30 à 18h30  
mail: [contact@la-chope-a-biere.com](mailto:contact@la-chope-a-biere.com)

Vente interdite aux -18 ans - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération  
L'alcool est déconseillé pendant la grossesse

Ne pas jeter sur la voie publique SVP

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
MARTIN  
ALEXANDRE**

DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)  
77130 Saint-Germain-Laval  
Mob. 06 31 67 08 03  
Tél. 01 60 74 22 15  
[alexandre.martin35@orange.fr](mailto:alexandre.martin35@orange.fr)

**Le Bien-être à la Maison**  
Entreprise agréée

**Service d'Aide à la Personne**  
Pour vous aider à conserver votre qualité de vie et vos habitudes.

**Prestations aux enfants**

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Prise en charge à la sortie de l'école, aides aux devoirs
- Accompagnement lors des loisirs et au sport

**Prestations domestiques**

- Entretien du linge et du logement
- Courses et préparation des repas
- Jardinage, bricolage, petits entretiens électroménagers

**Prestations administratives**

- Aide à la compréhension des documents
- Aide à la rédaction des courriers et dossiers (impôts, APA...)
- Aide à l'établissement du budget, classement

**Prestations informatiques**

- Utilisation d'un ordinateur et des composants
- Initiation aux logiciels et Internet
- Assistance à la vidéo et à la photo

**Aides Financières**

**Aide du gouvernement**

- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts
- Le chequre emploi service : vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

**Allocations et Financements**

- APA Allocation Personnalisée à l'Autonomie
- Mutuelles (CNRO...)
- Caisses de retraite

**Tél. 01 64 22 18 08 - Port. 06 18 84 65 35**  
18, rue Juliette Quinault - 77130 LA TOMBE  
[www.lebienetrealmaison.fr](http://www.lebienetrealmaison.fr) - E-mail : [jacqueline.tamas@sfr.fr](mailto:jacqueline.tamas@sfr.fr)

Agrement n° N251010/F/0775135 - Siret n° 750 394 660 00013 - APE: 96002

**De mèche avec vous**

**Mme Sylvie PFISTER-VALERI**

vous propose ses services de  
**COIFFURE à DOMICILE**

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur  
Coupe femme, homme, enfant  
Chignons

**A des prix très attractifs**

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : [sylvie.pfister@9online.fr](mailto:sylvie.pfister@9online.fr)



# GAZEL

## Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne  
Saint-Germain-Laval

**Vous accueille 7j / 7  
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20 € d'achat,  
livraisons à domicile  
après 20h\***

\*sur le secteur de Saint-Germain-Laval  
en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

*Saint-Germain-Laval*



#### Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Emails : [contact@saint-germain-laval.fr](mailto:contact@saint-germain-laval.fr)

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

[periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)

(inscriptions : cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet : [www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Jeudi : fermé au public toute la journée**

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2013

Directrice de la publication :

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :

Olivier MARTIN, Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression :

Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843